



## VOUS HÉBERGEZ DES HIRONDELLES SUR VOTRE HABITATION

# AIDEZ-NOUS À LES PROTÉGER !

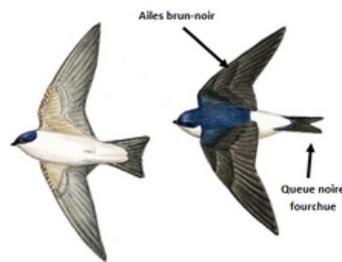
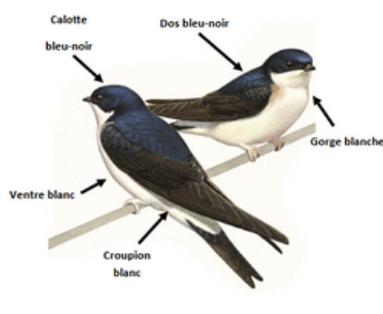
### Pourquoi les protéger ?

Les hirondelles connaissent un fort déclin à l'échelle nationale et régionale. **Leurs populations ont chuté de 23.3% en 19 ans.** Les principales causes de ce déclin sont la diminution du nombre d'insectes et la destruction directe des nids .



### Quelle espèce d'hirondelle hébergez-vous ?

Il existe plusieurs espèces d'hirondelles en France. L'espèce présente sur votre logement est l'**Hirondelle de fenêtre.**



Les hirondelles aident à réguler les populations de moustiques !

### Comment mieux cohabiter ?

Des salissures sur les murs ? Fixez une planche en bois à 40 cm sous le nid. Des travaux de rénovation ? Rapprochez vous de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour des conseils avant toute intervention.



### Que dit la loi ?

Les hirondelles et leurs nids sont protégés par la loi. La destruction des nids est donc interdite, même en dehors de la période de nidification (articles L411-1 et suivants du code de l'environnement)



Pour toute question : LPO Occitanie - Tarn - [tarn@lpo.fr](mailto:tarn@lpo.fr) ou 05.63.73.08.38